

COMMUNE DE

# Guécélard

Ecole René Cassin

## Lettre d'informations #2

Décembre 2022

### Les décorations

La municipalité a réalisé les décorations de Noël devant l'école pour préparer les fêtes. Nous avons acquis auprès de l'association les Lucioles deux sapins, un pour le parvis de l'école et l'autre pour le hall de la Mairie.

Nous remercions l'association des Lucioles pour leur don d'un grand sapin à destination du service animation, les enfants ont pu le décorer avec l'aide des animateurs.

Nous remercions Mme Digué Céline et son employeur, la société Leblanc Illuminations, qui nous a offert une partie des décorations.

### Participation au Téléthon

Cette année les enfants ont beaucoup participé à la préparation du téléthon.

Ils ont ainsi rempli les lettres du mot téléthon avec la récupération des cannettes, à la sortie de l'école, ainsi qu'aux mercredis loisirs et aux périscolaires.

Les décorations du camion pour le défilé festif du lancement téléthon ont été supervisées par nos animateurs. Un grand merci aux animateurs, aux services techniques et aux participants

# Mercredis Loisirs

Un accueil extrascolaire est organisé sur la journée entière du mercredi en partenariat avec la commune de Parigné-le-Pôlin. Afin d'améliorer ce service public et de répondre au grand nombre de demandes de réservation, les municipalités ont décidé d'ouvrir les inscriptions à la capacité maximum des locaux, soit 80 places, dès la rentrée de janvier 2023.

(sous réserve d'avoir les animateurs suffisants suite à la campagne de recrutement)



## Recrutements

- Dans le cadre de l'augmentation du nombre d'enfants accueillis aux mercredis loisirs, la commune recherche des agents d'animation à partir du 3 janvier 2023 de 7h30 à 18h30 le mercredi.
- Nous recherchons toujours des encadrants pour les études surveillées du soir les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 17h à 18h.

Contact : 02 43 47 07 47 ou [rh@guecelard.fr](mailto:rh@guecelard.fr)

## Inscription à l'école

Pré-inscription en mairie à partir du 15 janvier sur rendez-vous au 02 43 47 07 47. Pièces à fournir : Livret de famille, justificatif de domicile et carnet de santé de l'enfant.

Du 13 au 24 mars 2023 : inscription à l'école pour les enfants nés en 2020 et les nouveaux arrivants sur la commune. Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 11h45 et de 14h30 à 16h30.

## Travaux

Un changement complet de tous les rebords de fenêtre a été effectué pour des raisons de sécurité.





# Livret citoyenneté

Pour répondre à la problématique du comportement de certains enfants en accord avec les représentants des parents d'élèves, un livret de citoyenneté sera instauré après la rentrée des vacances de Noël.

Le livret de votre enfant sera annoté lorsque celui-ci aura un comportement non adapté durant le temps méridien. Il pourra récupérer des points lorsqu'il retrouvera un comportement plus adapté dans le cadre d'un contrat de rattrapage.

1	2	3	4
Mes points			
7	8		

Commentaires



# Tarifification du restaurant scolaire et des services périscolaires

Lors du conseil municipal du 22 novembre, les élus de la majorité municipale ont souhaité limiter la répercussion de l'inflation sur les familles. Pour ce faire une augmentation des tarifs de 3% a été votée à la majorité alors que l'inflation est autour des 6%. La commune prendra donc à sa charge plus de 50% du coût des repas des enfants pour aider les familles.



# Animation des temps méridiens

Les animations pendant le temps méridien ont aujourd'hui un grand succès et sont très appréciées par les enfants.

Elles ont des thématiques différentes chaque semaine. (Réalisation de fresques extérieures, jeux de cartes, lecture, discussions...)





Bonnes fêtes à tous  
et  
bonnes vacances



COMMUNE DE  
*Guécelard*

